



**A l'attention des membres des comités  
d'accompagnement des thèses de doctorat  
relevant de la CDD-POLS**

**CDD-POLS  
Le Président**

Namur, le 10 janvier 2011

**Références : Modifications du Règlement doctoral et intitulés des diplômes de doctorat**

Mesdames et Messieurs les professeurs,  
Chers collègues,

Je souhaiterais attirer votre attention sur les deux points suivants :

### **1° Modifications du Règlement doctoral par la CODAL**

Plusieurs amendements ont été apportés au Règlement doctoral de l'Académie Louvain. Ils concernent les articles ci-dessous:

- article 2.3.1., alinéa 2 : possibilité de raccourcir le délai maximum de 24 mois pour l'épreuve de confirmation en fonction des exigences du bailleur de fonds ;
- article 2.4., premier alinéa : désignation d'un secrétaire de jury (rapporteur) de thèse dès la proposition de composition de ce jury ;
- article 3.3. : balises en matière de cotutelle de thèse ;
- article 3.4. : règles d'attribution et procédure pour l'octroi d'un label de doctorat européen.

Je vous invite à télécharger la nouvelle version du Règlement sur le site de l'Académie, de même que le vade-mecum de l'Académie qui a été remanié en conséquence.

### **2° Intitulés des diplômes de doctorat**

La CDD-POLS souhaite favoriser la visibilité de la discipline principale des docteurs diplômés de l'Académie. Pour rappel, le diplôme actuel porte l'intitulé « sciences politiques et sociales », sans mention particulière de la spécialisation du récipiendaire, ce qui peut ralentir l'entrée sur le marché de l'emploi, notamment pour les nombreux étudiants étrangers qui choisissent les institutions membres de l'Académie. Une lettre a été adressée à la CODAL pour tenter de corriger ce problème.

En attendant, la Commission doctorale propose, avec l'accord du jeune docteur, que le jury puisse indiquer dans le rapport de soutenance, en gras de préférence, la spécialité\* dont relève la thèse (cf. Modèle en annexe, pp. 1 et 2).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les professeurs, chers collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



PR Thierry BRASPENNING BALZACQ  
Président de la Commission doctorale en sciences politiques et sociales  
Titulaire de la chaire Tocqueville en politiques de sécurité  
Rempart de la Vierge, 8.  
B-5000 NAMUR  
Tél. 0032 81 72 48 15  
E-mail : thierry.braspenning@fundp.ac.be

---

\* Les spécialisations admises sont : anthropologie, démographie, développement, études européennes, sciences politiques et sociologie. On ne peut choisir qu'une seule discipline. Pour tous les autres cas, l'intitulé général s'applique.



## **Rapport**

### **Thèse de doctorat de troisième cycle**

#### **SPECIALISATION « DEMOGRAPHIE »**

#### **SECTION I. LIMINAIRES**

Vu le décret du 31 mars 2004, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Vu le Règlement doctoral de l'Académie universitaire de Louvain, approuvé par le Conseil de l'Académie, le 9 mai 2005, modifié, sur proposition de la CODAL, le 12 mars 2007 et le 23 juin 2008.

Vu le vade-mecum du doctorant en sciences politiques sociales, approuvé par la Commission doctorale des sciences politiques et sociales le 30 août 2007, modifié le 27 août 2009 et le 26 août 2010.

Nous, membres du jury, réunis à [nom de la ville], le [date en lettres] avons entendu M. [prénom et nom du candidat], dans le cadre de la défense publique de sa dissertation doctorale intitulée [titre complet de la thèse].

Le présent rapport a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

#### **SECTION II. AVIS INDIVIDUALISES DES MEMBRES DU JURY**

M. , professeur de sciences politiques, université de...

Mme, professeure d'anthropologie, université de...

### SECTION III. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Pour conclure cette section, on peut librement adapter la formule suivante :

- Attendu que M. [prénom et nom du candidat] a satisfait à toutes les prescriptions relatives à la formation doctorale ;
- Attendu qu'il a défendu avec succès sa dissertation doctorale ce jour, à [ville], et qu'il a répondu aux questions des membres du jury ;

Nous, membres du jury mandatés par [M. ou Mme nom et prénom], Recteur de [nom de l'université], après avoir délibéré dans le strict respect des clauses faisant autorité, conférons à M. [prénom et nom du candidat] le grade de DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES (**SPECIALISATION : DEMOGRAPHIE**).

#### **SECTION IV. SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY**

Mme. [prénom et nom, titre et institution de rattachement], présidente du jury

M. [idem], rapporteur (si le président délègue la rédaction de la section III à un autre membre du jury, qui ne peut évidemment être ni le promoteur, ni un membre du comité d'accompagnement).

M. [idem], promoteur

M.

Ce rapport a été établi en un seul exemplaire original. Les signatures y ont été apposées à l'encre bleue.